

**Département de l'Ain**  
**Le Président**

Direction générale adjointe chargée  
du fonctionnement institutionnel

**POINT PRESSE DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 8 JUIN 2009**

**ROUTES, TRANSPORTS, AMENAGEMENTS ET SECURITE SUR LA VOIE  
PUBLIQUE**

**996 401 €**

- |          |  |   |
|----------|--|---|
| <b>1</b> | Déclassement et cession à titre gratuit au profit de la commune de FAREINS de la parcelle cadastrée section ZE n°192 d'une surface de 1959 m <sup>2</sup> , située au lieu-dit "aux Nues" en bordure de la route départementale n°933 à FAREINS  | <b><u>0 €</u></b>                                 |
| <b>2</b> | Déclassement et vente au profit de M. et Mme GODIGNON, moyennant le prix de <b>1,30 € le m<sup>2</sup></b> , de l'ancien tracé de la RD 65C pour une superficie de <b>805 m<sup>2</sup></b> , dont 557 m <sup>2</sup> sur la commune de MEXIMIEUX et 248 m <sup>2</sup> sur la commune de VILLIEU LOYES MOLLON | <b><u>1 047 €</u></b>                             |
| <b>3</b> | <u>RD 152 x 64 E x VC 23</u> - aménagement du carrefour à SAINT MARTIN DU MONT - Entre les routes départementales n° 52 et 64 E<br>* acquisition de terrains d'une superficie totale de 1 378 m <sup>2</sup> au prix de 15 € le m <sup>2</sup><br>* frais d'actes  | <b><u>24 670 €</u></b><br><br>20 670 €<br>4 000 € |
| <b>4</b> | Constitution d'une servitude de passage de canalisations sur la parcelle F 847 appartenant au Département sur la commune de SAINT BENOIT, au profit de la parcelle F 82 appartenant à M. Hervé DUPORT, pour le raccordement aux réseaux publics de distribution d'eau, d'électricité et téléphone.             |   |
| <b>5</b> | <u>RD 1504 - Permis pour l'aménagement de la traverse de Virignin :</u><br>* démolition d'une bâtisse sise sur la parcelle cadastrée section A n°528, avenue de Savoie (RD 1504) sur la commune de Virignin  |   |
| <b>6</b> | <u>Aménagement de la RD 1075 entre Bourg en Bresse et La Vavrette</u><br>* Autorisation de défrichement de 19 948 m <sup>2</sup> de parcelles boisées pour l'aménagement du giratoire de Noirefontaine   |   |
| <b>7</b> | <u>Répartition du produit des amendes de police</u><br>* Attribution pour 13 communes d'une subvention dans le cadre de l'autorisation de programme n° 131012  | <b><u>154 125 €</u></b>                           |

<b>8</b>	<u>Aide financière du département pour l'aménagement des accès aux zones d'activités :</u>	<b><u>211 638 €</u></b>
	* Aménagement de l'accès à la ZA des Piques et des Blanchères sur la RD 36 (commune d'Ambronay)	89 638 €
	* Aménagement d'un giratoire d'accès à la ZA "en Beauvoir" à Château Gaillard (Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain)	122 000 €
<b>9</b>	<u>Approbation de conventions entre le Conseil Général de l'Ain et diverses collectivités ayant engagé des opérations d'aménagement sur routes départementales</u>	<b><u>109 500 €</u></b>
	* <i>Montant HT des travaux relatifs aux couches de roulement réalisés par le Conseil Général de l'Ain</i>	
<b>10</b>	<u>Attribution d'une subvention pour des travaux exceptionnels de voirie communale :</u>	<b><u>528 €</u></b>
	* <i>Commune de Rossillon : travaux de réfection de murs de soutènement, route de Nivollet et chemin d'Egieu</i>	
<b>11</b>	<u>RD 1075 - Aménagement Bourg - La Vavrette - Giratoire de Noirefontaine : Convention de servitude pour l'écoulement des eaux pluviales avec M. Jean-Paul CHARDIN</u>	
<b>12</b>	<u>RD 1504 - Aménagement de carrefour avec le chemin des Abbéanches : commune d'Ambérieu en Bugey : coût total de l'opération évalué à 165 048 € TTC</u>	<b><u>119 048 €</u></b>
	* <i>le financement de l'opération d'investissement est assuré de la manière suivante :</i>	
	- <i>par la commune d'Ambérieu en Bugey pour 1/3 du montant HT</i>	
	- <i>par le Département de l'Ain pour le solde, y compris la TVA</i>	119 048 €
<b>13</b>	<u>Subvention départementale accordée pour l'Association PREVENTION ROUTIERE - Comité départemental de l'Ain</u>	<b><u>2 600 €</u></b>
<b>39</b>	<u>Investissements routiers sur RD : Approbation des opérations</u>	<b><u>373 245 €</u></b>
	* Aménagements routiers :	
	- <i>Aménagements sur RD - 033022CP</i>	412 000 €
	- <i>Aménagements sur ex RN - 033022CQ</i>	18 000 €
	- <i>Aménagements sur RD - 033022CG</i>	- 123 875 €
	* Ouvrages d'art sur RD	
	- <i>Ouvrages d'art sur RD - 033022CI</i>	128 595 €
	- <i>Ouvrages d'art sur ex RN - 033022CJ</i>	- 61 475 €

**COLLEGES, BATIMENTS DEPARTEMENTAUX, TRANSPORTS  
SCOLAIRES**

**158 053 €**

- 14** Dépôts de plainte - Autorisation donnée au Président pour ester en justice suite à la dégradation du bien d'autrui au Collège Théodore Rosset à Montréal la Cluse
- 15** Approbation d'une convention entre la commune d'Oyonnax et Conseil Général de l'Ain, définissant les limites d'intervention en matière d'entretien des espaces verts dans et aux abords des collèges Ampère et Lumière à Oyonnax
- 16** Constructions scolaires dans les bâtiments scolaires du 1er degré **140 119 €**  
"création-extension"  
\* ARANC (aménagement d'une classe maternelle dans un appartement vacant) 19 080 €  
\* CHEVROUX (réhabilitation complète de l'école primaire Rollin pour le relogement de 2 classes primaires et la création d'une classe supplémentaire) 56 406 €  
\* CHAMPFROMIER (Construction d'un restaurant scolaire) 38 400 €  
"modernisation"  
\* MATAFELON-GRANGE (extension de la cour d'école avec clôture et portail) 3 887 €  
\* MONTMERLE SUR SAONE (Aménagement d'une salle informatique) 565 €  
\* SERRIERES DE BRIORD (construction d'un préau au groupe scolaire) 4 406 €  
"sauvegarde"  
\* BEREZYIAT (réfection de la toiture de l'école) 4 247 €  
\* CORMOZ (remplacement des menuiseries extérieures de l'école) 6 510 €  
\* MARSONNAS (remplacement des menuiseries extérieures de la classe maternelle) 4 094 €  
\* MOGNENEINS (mise aux normes électriques suite à un sinistre) 628 €  
\* ST GERMAIN LES PAROISSES (mise en conformité des issues de secours de l'école) 1 896 €
- 17** Relogement provisoire, pendant les travaux de restructuration, des personnels logés par nécessité absolue de service au collège St Exupéry à Bellegarde sur Valserine.  
\* 2 contrats de location pour une dépense globale estimée à : **13 884 €**
- 18** Attribution de subventions exceptionnelles pour le financement des frais de transports liés à des actions éducatives. **4 050 €**  
\* Collège St Exupéry d'Ambérieu en Bugey 2 155 €  
\* Collège du Revermont à Bourg en Bresse 1 895 €

- 19 Approbation d'une convention de mise à disposition par la commune de Divonne les Bains au profit du département de l'Ain, d'une salle associative.
- 20 Cession par le département de l'Ain au profit de la SEMCODA des anciens locaux de la subdivision de l'équipement de Villars les Dombes  
*\* Cette transaction immobilière est proposée, sur la base de l'avis de France Domaines, à 850 000 € net vendeur sachant que la SEMCODA prendra en charge les frais d'acte notarié.*
- 21 Cession par le département de l'Ain au profit de la SEMCODA des anciens locaux de la subdivision de l'équipement de Meximieux  
*\* Cette transaction immobilière est proposée, sur la base de l'avis de France Domaines, à 300 000 € net vendeur sachant que la SEMCODA prendra en charge les frais d'acte notarié.*
- 22 Cession par le département de l'Ain au profit de la SEMCODA des anciens locaux de la caserne de gendarmerie de Montluel  
*\* Cette transaction immobilière est proposée, sur la base de l'avis de France Domaines, à 650 000 € net vendeur sachant que la SEMCODA prendra en charge les frais d'acte notarié.*
- 23 Cession gratuite au profit de l'Etat de l'IUT Informatique de Bourg en Bresse

## SOCIAL - LOGEMENT

**2 732 575 €**

- 25 Modifications d'affectation d'autorisation de programme  
\* Unités de vie pour personnes âgées
- 26 Garanties d'emprunts : logement social : OPAC de Saône et Loire  
*\* Acquisition de 14 logements à Saint Laurent sur Saône* **592 502 €**
- 27 Garanties d'emprunts : logement social : Bourg Habitat **1 351 400 €**  
*\* Construction de 9 logements à Lent* 736 400 €  
*\* Construction de 11 logements à Treffort-Cuisiat* 615 000 €
- 28 Garanties d'emprunts : logement social : SA d'HLM "La Thoisyenne"  
*\* modifications concernant la délibération du 9 mars 2009*
- 29 Mise en œuvre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) au sein de la Petite Unité de Vie (PUV) de Replonges  
*\* la capacité d'accueil ne doit pas dépasser 25 places*

\* la perte d'autonomie de l'ensemble des résidents, c'est à dire le GIR moyen pondéré (GMP) doit être inférieur à 300,

- 30** Démographie médicale : Attribution d'une aide aux étudiants internes en médecine générale en stage dans le département de l'Ain
- \* fixe le montant de l'aide attribuée aux étudiants effectuant un stage dans l'Ain et dans un département limitrophe à 200 €*
- \* montant de l'aide totale attribuée aux étudiants au titre de 2009 :* **4 600 €**
- 31** Approbation de l'avenant n° 1 de la convention du 30 juillet 2008 passée entre le Conseil Général de l'Ain et la Fédération Nationale des Associations pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH) **25 730 €**
- \* Attribution d'une subvention de 25 730,04 € destinée à l'équipement en mobilier de la structure centrale d'hébergement du Service d'Accompagnement à l'hébergement pour adultes handicapés, siserue des Carronnières à Meximieux*
- 32** Politique du logement : dans le parc privé et le parc public **748 344 €**
- \* Attribution d'une aide départementale à la production de logements adaptés aux conséquences de la dépendance des personnes âgées et/ou handicapées dans le parc privé à 5 logements* 8 124 €
- \* Attribution d'une aide départementale à la production de logements à loyer maîtrisé dans le parc privé à 7 logements* 7 604 €
- \* Attribution des subventions déléguées par la Région Rhône-Alpes pour la production de logements à loyer maîtrisé dans le parc privé à 8 logements* 6 000 €
- \* Attribution d'une subvention départementale pour l'aide à l'accession sociale dans le parc privé à 3 logements* 9 398 €
- \* Attribution d'une aide départementale à la production de logements adaptés aux conséquences de la dépendance des personnes âgées et/ou handicapées dans le parc public à 10 logements* 9 195 €
- \* Attribution des subventions déléguées par l'Etat pour l'offre nouvelle de logements sociaux et intermédiaires publics à 62 logements* 451 794 €
- \* Attribution d'une aide départementale de 6 500 € ou 87 € le m2 pour l'offre nouvelle de logements sociaux et intermédiaires publics PLUS de moins de 50 m2 et de 13 000 € ou 174 € du m2 pour l'offre nouvelle de logements sociaux et intermédiaires publics PLAI de moins de 50 m2 à 62 logements* 224 141 €
- \* Application de la contribution supplémentaire pour le surcoût foncier dans la zone franco-genevoise pour les opérations sur la commune de Ferney-Voltaire concernant 7 logements* 32 088 €
- \* Modification de la subvention accordée lors de la commission permanente du 11 mai 2009*
- \* Approbation des termes de l'Avenant (annexe 7) à la convention de délégation de compétence pour la gestion des aides à la pierre et l'avenant (annexe 7) à la convention pour la gestion des aides à l'habitat privé*

\* *Approbation des termes des Avenants financiers (annexe 8) prévoyant la participation financière au fonds solidarité énergie au titre de 2009 d'Electricité de France et de la Régie du Syndicat intercommunal d'électricité de St André de Corcy*

\* *Approbation des termes de la convention avec le Cal-Pact dans le cadre de la politique sociale d'amélioration de l'habitat, à destination des personnes les plus fragiles*

- 33** *Actualisation de la convention avec le Centre hospitalier de Bourg en Bresse relative aux modalités de fonctionnement du Centre de Planification et d'éducation familiale*
- 34** *Attribution d'une aide financière pour l'élaboration du projet médical du bassin de Priay* **10 000 €**

**AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - ENVIRONNEMENT** **4 585 631 €**

- 35** Aide aux études d'urbanisme **4 600 €**  
     \* *Commune d'Ambronay (révision d'un PLU)*
- 44** Attribution de subventions aux communes et groupements de communes pour la réalisation d'études et de travaux d'aménagement de cours d'eau et de lutte contre les crues **88 974 €**
- 45** Approbation de trois conventions avec l'Agence de l'Eau au titre de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement **2 956 889 €**  
     \* convention assainissement 1 486 836 €  
     \* convention eau potable (ressource) 1 170 133 €  
     \* convention eau potable (branchements en plomb) 299 920 €
- 46** Approbation de subvention aux études et à la gestion des déchets ménagers **143 572 €**
- 47** Politique globale de l'eau - Programme départemental 2009 d'aides financières à l'alimentation en eau potable et à l'assainissement **1 072 472 €**  
     \* *Alimentation en eau potable* 231 664 €  
     \* *Assainissement* 840 808 €
- 57** Politique sportive - Attribution de subvention au titre des équipements sportifs et de la réalisation de piscine **319 124 €**  
     \* *ECHENEVEX : réalisation d'un complexe multisports* 24 659 €  
     \* *MARBOZ : éclairage du terrain de tennis* 3 009 €  
     \* *MIRIBEL : réalisation d'un club-house pour les boules* 8 854 €

* NEUVILLE LES DAMES : réfection des courts de tennis demandé par le comité de l'Ain de tennis	1 560 €
* RIGNIEUX LE FRANC : Création d'un plateau multisports	3 625 €
* ST NIZIER LE BOUCHOUX : Divers travaux de mise aux normes à réaliser au stade municipal de foot demandé par le district de l'Ain de foot	2 917 €
Aide à la réalisation de piscines couvertes ou non couvertes présentée par la Communauté de communes du Bassin Bellegardien	274 500 €

---

**ECONOMIE** **465 120 €**

<b>36</b> <u>Politique économique du Conseil général - développement industriel, artisanal et commercial</u>	<b><u>395 120 €</u></b>
<i>au titre de l'aménagement interne de zones d'activités</i>	
* Communauté de communes Bresse Dombes Sud Revermont : création d'une voie d'accès à la zone d'activité de la Petite Vavrette à Certines	157 833 €
* Communauté de communes Belley Bas Bugey : création d'une zone d'aménagement concerté à Virignin	85 472 €
<i>au titre de l'immobilier d'accueil d'entreprise</i>	
* Communauté de commune du canton de Pont de Vaux : Construction d'un bâtiment industriel à usage de cuverie et bureaux à Saint Bénigne	151 815 €
<b>37</b> Signature des contrats de performance 2009-2011 des pôles de compétitivité Axelera, Lyon Urban Trucks and Bus (LUTB), Lyon Biopôle, Plastipolis, Techterra, Tenerrdis, Viameca	
<b>38</b> Attribution d'une subvention à l'association Plastipolis, organe de gouvernance du pôle de compétitivité Plasturgie	<b><u>70 000 €</u></b>

---

**AGRICULTURE** **231 598 €**

<b>40</b> <u>Interventions économiques en matière agricole - Adoption du dispositif d'aide à la diversification agricole</u>	<b><u>210 493 €</u></b>
<i>Attribution de subventions :</i>	
* Aide en faveur de l'identification des agneaux	38 024 €
* Aide en faveur de la filière ovine	954 €
* Aide aux projets de diversification	25 000 €
* Aide au titre du PMBE 2009	141 700 €
* Aide au titre de l'installation des jeunes agriculteurs	4 815 €
<b>41</b> <u>Aide départementale au titre des interventions des vétérinaires dans le cadre</u>	<b><u>13 911 €</u></b>

des prophylaxies obligatoires

\* au titre des prophylaxies obligatoires : 160 bénéficiaires

13 911 €

**43** Aide aux bénéficiaires de la prime à la queue de renard pour le 1er trimestre 2009 **7 193 €**

**TOURISME** **159 317 €**

---

**42** Aide départementale en faveur du tourisme

\* Attribution de subventions à affecter sur l'autorisation de programme "politique touristique" d'un montant de

**159 317 €**

\* Proposition que les crédits accordés pour les projets situés dans le massif du Jura soient inscrits au titre de la participation du Conseil Général dans la convention interrégionale du Massif du Jura

\* Approbation des projets de convention concernant l'aide du Conseil Général en faveur de l'équipement des sites d'escalade, de canyoning et de spéléologie et de l'aide du Conseil Général pour l'acquisition de mobile homes

\* Approbation de la modification des codes opérations de deux subventions votées le 9 mars 2009 en Commission Permanente

**CULTURE - JEUNESSE ET SPORTS** **724 527 €**

---

**48** Approbation d'une convention de partenariat : Mise à disposition par le Département au profit de l'association "L'Estuaire", des musées départementaux dans le cadre de la programmation culturelle des musées

**49** Approbation de la convention de dépôt de Monsieur Francisque FAVRE

**50** Approbation des tarifs des régies de recettes de la Conservation départementale des Musées

**51** Attribution d'une aide départementale au titre de la 2ème partie des Projets jeunes - campagne 2009 **4 100 €**

\* AUGEB du Centre social Jacques Brel

1 000 €

\* Association H.LEEN

1 100 €

\* Association SLIPPERS HURRICANE

1 000 €

\* Melle Morgane BAGES-LIMOGES

1 000 €

**52** Attribution de subventions de soutien aux projets de solidarité internationale **55 000 €**

\* Association AGIRabcd : construction d'un collège au Sénégal

15 000 €

\* Association TONGA SOA : projet d'insertion économique à Madagascar

3 000 €

	<i>* Association A demi voix Fa Mi Ré La : projet de soutine au reboisement au Burkina Faso</i>	1 000 €
	<i>* Association IMOHORO : projet d'alimentation en eau potable en République Centrafricaine</i>	3 000 €
	<i>* Association Eau Soleil : pompage photovoltaïque et programme d'accompagnement au Maroc</i>	7 000 €
	<i>* Association NKOLAFAMBA SOLIDARITE : rénovation d'équipements d'intérêt général et des actions de formation au Cameroun</i>	3 000 €
<b>53</b>	<b><u>Attribution de subventions en matière de restauration de patrimoine</u></b>	<b><u>7 304 €</u></b>
	- Restauration d'édifices non protégés - Commune de Corcelles	
	<i>* Rénovation de la fontaine de la Veyle</i>	4 799 €
	<i>* Rénovation du lavoir de la Veyle</i>	2 505 €
<b>54</b>	<b><u>Interventions en matière de restauration du patrimoine</u></b>	<b><u>118 537 €</u></b>
	<i>* Restauration d'édifices non protégés - Réhabilitation de l'église de Salavre</i>	
<b>55</b>	<b><u>Attribution des aides au titre du patrimoine non protégé privé</u></b>	<b><u>26 662 €</u></b>
	<i>* Commune d'Izieu : Honoraires d'architecte pour la restauration de la toiture d'une maison bugiste</i>	450 €
	<i>* Commune de Replonges : Toiture d'une maison d'habitation avec pigeonnier</i>	9 040 €
	<i>* Commune de Thoissey : Restauration d'un balcon en pierre 2ème tranche : ferronnerie</i>	950 €
	<i>* Commune de Treffort-Cuisiat : Complément de travaux pour la restauration de la maison du marquis</i>	5 110 €
	<i>* Commune de Vescours : Travaux d'urgence sur le canal du moulin de l'étang Morel</i>	7 418 €
	<i>* Commune de Vongnes : Portail d'entrée 18ème siècle</i>	3 694 €
<b>57</b>	<b><u>Politique sportive - Attribution de subventions au titre des équipements sportifs et de la réalisation de piscine</u></b>	<b><u>319 124 €</u></b>
	<i>Aide à la réalisation d'équipements sportifs :</i>	
	<i>* ECHENEVEX : réalisation d'un complexe multisports</i>	24 659 €
	<i>* MARBOZ : Eclairage du terrain de tennis</i>	3 009 €
	<i>* MIRIBEL : réalisation d'un club-house pour les boules</i>	8 854 €
	<i>* NEUVILLE LES DAMES : réfection des courts de tennis demandé par le comité de l'Ain de tennis</i>	1 560 €
	<i>* RIGNIEUX LE FRANC : création d'un plateau multisports</i>	3 625 €

\* *ST NIZIER LE BOUCHOUX : divers travaux de mise aux normes à réaliser au stade municipal de foot demandé par le District de l'Ain de foot* 2 917 €

*Aide à la réalisation de piscine :*

\* *Réalisation de piscines couvertes ou non couvertes présentée par la Communauté de communes du Bassin Bellegardien* 274 500 €

**59** Politique sportive - Attribution d'aide au fonctionnement 2009 des Comités départementaux **193 800 €**

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR** **4 880 €**

---

**56** Attribution de prêts d'honneur aux étudiants - année universitaire 2008-2009 **4 880 €**

\* *Trois nouvelles demandes* 3 660 €

\* *Un renouvellement* 1 220 €

**AFFAIRES JURIDIQUES ET MARCHES PUBLICS**

---

**60** Autorisation de cession d'un véhicule à l'assureur (SMACL) suite à un sinistre, qui dédommagera le Département à hauteur de 5 016,72 €HT

**61** Autorisation de défendre les intérêts du Département :

\* *requête déposée par les époux Manigot et leur assureur, la Maif, relative à la réparation des dommages subis par la maison des époux Manigot en avril 2008 survenus suite à la rupture d'une canalisation d'eau située sous la route départementale 71 sur le territoire de la commune de Miribel*

**64** Information sur la passation des marchés publics et avenants

**COMMUNICATION** **72 500 €**

---

**62** Promotion du département et des actions du Conseil Général - Plan radio 2009 **72 500 €**

\* *Signatures de contrats avec différentes radio*

**DIVERS**

---

**63** Destruction de mobilier vétuste et usagé

**65** Déroulement de la Commission Permanente à Villars